

LES SPÉCIFICITÉS

LES LABELS de l'établissement :

- **LABEL E3D** : développement durable.
Tous les secteurs de l'établissement travaillent dans le cadre de ce label. Un atelier nature environnement actif entretient les ruches et œuvre pour la biodiversité.
- **Lycée des métiers de la plasturgie.**
- **LABEL CETOP** label européen en maintenance

LES FORMATIONS :

- Bac Général, Technologique et Professionnel,
- **Langue vivante** : Chinois, Allemand, Espagnol, Anglais,
- **Des options** : Art, Latin, Chinois, Math-Anglais, Espagnol, Sciences de l'ingénieur, Management et gestion, Sciences de Laboratoire, Management-Anglais (en 1ère et Terminale STMG)
- Un pôle professionnel industriel et tertiaire,
- **Section européenne** dans tous les bacs,
- Un **BTS en 18 mois** Management Commercial Opérationnel
- **Des Licences Professionnelles** en maintenance et en plasturgie en partenariat avec les universités d'Artois et de Lille

Formation Continue,

- Le LPO Beaupré accueille des formations pour adultes dans le domaine de la plasturgie, de l'impression 3D., du télé-pilotage de Drone...
- **Centre de formation par apprentissage** dans les domaines du commerce et de l'animation sportive

- **Parcours d'Excellence Sportive Féminin** : Académie de rugby
- **Section d'Excellence Sportive Hauts de France**
- **Mention complémentaire** Animation et Gestion de projet Sportif (en formation Initial ou Apprentissage)



Bac professionnel par Apprentissage Métiers du Commerce et de la Vente



Bac Professionnel

Métiers du Commerce et de la Vente

A : Animation et gestion de l'espace commercial

B : Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale



Lycée Polyvalent Beaupré
8, Avenue de Beaupré BP 70079
59481 HAUBOURDIN Cedex
Tél: 33 (0)3 20 07 22 55



Site Internet : www.lycee-beaupre.fr

Découverte du lycée interactive ➡





LYCÉE POLYVALENT BEAUPRÉ

Le lycée polyvalent Beaupré, ouvert en 1968, a été réhabilité en 2002. C'est un très bel outil d'enseignement, d'éducation, de culture, de professionnalisation. Il est composé de deux unités d'enseignement sur 13,5 ha :

- Une **Section d'Enseignement Professionnel** préparant aux baccalauréats professionnels.
- Une **Section d'Enseignement Général et Technologique** préparant aux baccalauréats généraux et aux Brevets de Techniciens Supérieurs.
- Il compte 1500 élèves et étudiants, accompagnés par 130 professeurs.
- Ajoutons une logistique de 70 personnels, éducatif, médical, social, de surveillance, techniques et administratifs.

LES SERVICES :

Le restaurant scolaire

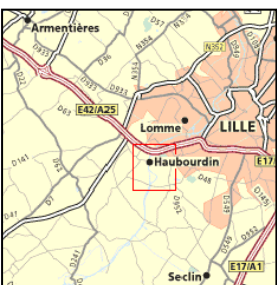
Une **restauration dynamique, innovante** qui offre un large choix de plats (plus de 1000 repas par jour), impliquée dans le programme **Nutrition Santé** (fruits et légumes). Les achats de denrées se font en partie auprès des producteurs locaux. Le « BIO » fait partie des propositions de menus.

Internat d'Excellence - Résidence Olympique

90 places, comprenant deux étages filles et un étage garçons, composés de chambres de 3. Travail et détente sont au rendez-vous dans un cadre fonctionnel, agréable et convivial.

La Maison des Lycéens

C'est une association présidée et dirigée par des élèves avec l'appui des Conseillers Principaux d'Éducation Elle participe activement à l'animation de la vie lycéenne et périscolaire. Elle permet aux élèves de bénéficier de réductions sur les sorties et voyages scolaires organisés par la Maison Des Lycéens.



Venir au LPO BEAUPRÉ d'HAUBOURDIN:

Par le train (gare à 800 m):
<https://www.ter.sncf.com/hauts-de-France>

Par le bus:
<https://www.ilevia.fr/cms/institutionnel/se-deplacer/#plan-du-reseau>

Bac Pro. Métiers du Commerce et de la Vente en apprentissage

- **Métiers du commerce et de la vente** : option A Animation et gestion de l'espace commercial ;
- **Métiers du commerce et de la vente** : option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale ;

Le titulaire du Bac Pro est un employé commercial dont les appellations varient selon le type de commerce et de point de vente. Il exerce son activité sous l'autorité et l'encadrement du responsable du point de vente.

Les missions du vendeur en magasin :

- Assurer la gestion commerciale attachée à sa fonction
- Conseiller
- Fidéliser le client
- Participer à l'animation de la surface de vente
- Participer à l'approvisionnement
- Vendre

Le profil des candidats :

- Attitudes commerciales
- Esprit d'équipe
- Faculté d'adaptation
- Méthode et Organisation
- Prise d'initiatives et autonomie
- Qualités de communication
- Qualités relationnelles
- Rapidité d'exécution
- Réactivité face à l'affluence



Domaine Technologique et Professionnel				
Disciplines enseignées	Nombre d'heures			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	
Economie-droit (2h)		40	40	80
Option A Animation et gestion de l'espace commercial (3h) ou Option B Prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale (3h)		60	60	120
Vente-conseil (3h)		60	60	120
Suivi des ventes (3h)		60	60	120
Fidélisation de la clientèle et développement de la relation client (3h)		60	60	120
Chef d'œuvre (2h)		40	40	80
Renforcement pédagogique ou option facultative (2h)		40	40	80
Total 17h				
Total		360	360	720
Domaine Général				
Disciplines enseignées	Nombre d'heures			Total
	1ère année	2ème année	3ème année	
Mathématiques (2h)		40	40	80
Prévention santé environnement (1h)		20	20	40
Langue vivante 1 (2h)		40	40	80
Langue vivante 2 (2h)		40	40	80
Français (3h)		60	60	120
Histoire géographie et enseignement moral et civique (3h)		60	60	120
Épreuve d'arts appliqués et cultures artistiques (1h)		20	20	40
Épreuve d'éducation physique et sportive (3h)		60	60	120
Renforcement pédagogique ou option facultative (1h)		20	20	40
Total 18h				
Total		360	360	720

Vous désirez effectuer un apprentissage en Métiers du commerce et de la vente, contacter M. GRUNT le DDFPT du lycée Beaupré :

ddfpt.0590093f@ac-lille.fr; Tel : 03 20 07 22 55 poste 370

Métiers du commerce et de la vente
Option A et B en « Apprentissage »
Début des cours en septembre



Organisation des enseignements: Les apprentis sont présents au lycée 35h par semaine 20 semaines par an, suivant un calendrier respectant une alternance entre l'entreprise et le lycée Beaupré. L'apprenti signe un contrat d'apprentissage, il est soumis au code du travail, et doit respecter le règlement du lycée.